

### Le gouvernement du Canada prend des mesures pour protéger les travailleurs étrangers vulnérables contre le risque d'abus et d'exploitation dans les entreprises liées au commerce du sexe.

Ces mesures importantes ont été annoncées le 4 juillet courant par la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, l'honorable Diane Finley, et par le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme, l'honorable Jason Kenney.

« Notre gouvernement est déterminé à protéger tous les travailleurs et travailleuses contre les abus, l'exploitation et le travail avilissant, a déclaré la ministre Finley. Grâce aux partenariats de collaboration et à l'action préventive, ces nouvelles mesures renforceront encore davantage le Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes du gouvernement du Canada, qui a été lancé au début de juin. »

Les étrangers qui viennent au Canada pour travailler dans des entreprises liées au commerce du sexe sont particulièrement à risque d'être victimes d'exploitation ou d'abus. En em-

pêchant les travailleurs étrangers temporaires d'accéder à ces professions, on contribue à protéger les personnes vulnérables, car on leur évite de se retrouver dans ce type de situations.

« Les Canadiens et Canadiennes veulent un système d'immigration ouvert et juste, et non un système qui peut servir à exploiter des gens, a dit le ministre Kenney. Les Canadiens nous ont dit qu'ils souhaitaient que les travailleurs étrangers ne puissent plus venir au Canada pour travailler dans des secteurs où il y a de bonnes raisons de croire qu'il y a un risque d'exploitation sexuelle. Le gouvernement les a écoutés et a agi en conséquence. »

Ainsi, à compter d'aujourd'hui, Ressources humaines et Développement des compétences Canada émettra des avis relatifs au marché du travail (AMT) défavorables pour toutes les demandes que présenteront les entreprises de l'industrie du sexe, ce

qui les empêchera d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires. À compter du 14 juillet, Citoyenneté et Immigration Canada, de son côté, ne traitera plus les nouvelles demandes de permis de travail présentées par les travailleurs étrangers temporaires qui veulent trouver un emploi dans ce secteur, notamment les bars de danseuses, les services d'escortes et les salons de massage.

Les nouvelles restrictions relatives aux AMT s'appliqueront également à d'autres entreprises liées au commerce du sexe, particulièrement celles qui présentent un risque élevé d'abus ou d'exploitation des travailleurs.

Le gouvernement prévoit mettre en œuvre d'autres mesures, y compris des changements réglementaires, dans le cadre du Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes.

Source: Cabinet du Ministre Finly



## Le ministre d'État Valcourt prône le développement économique entre les pays membres de la Francophonie



Le ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique) (Francophonie), l'honorable Bernard Valcourt, a participé à la deuxième Rencontre internationale de la Francophonie économique (RIFÉ) et au tout premier Forum mondial de la langue française, cette semaine, à Québec.

« Le génie de cette rencontre est bien sûr qu'elle soit tenue en français mais aussi qu'elle rejoigne notre volonté politique de voir l'Organisation internationale de la Francophonie promouvoir le resserrement des liens économiques et commerciaux entre ses pays membres », a indiqué le ministre Valcourt.

La RIFÉ 2012 se tient parallèlement au Forum. Son objectif, soit la promotion du développement économique et commercial, concorde bien avec la priorité du gouvernement du Canada de promouvoir la prospérité économique à long terme.

« La vitalité économique de la Francophonie dépend du succès de ses petites et moyennes entreprises, et celles-ci doivent pouvoir l'insuffler à tout l'espace francophone. Cette rencontre fournit l'occasion aux participants d'oser être les architectes de ce projet »,

a déclaré le ministre Valcourt.

Le ministre d'État a pris part à plusieurs activités, notamment les cérémonies d'ouverture du Forum et de la RIFÉ. Destiné à la société



civile et à la jeunesse, le Forum de la langue française réunit quelque 1 500 participants, dont la moitié sont des jeunes de 18 à

35 ans. Une forte proportion des participants provient d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et du Maghreb. Une place importante est également réservée aux Franco-Canadiens vivant en situation minoritaire.

Le ministre Valcourt a également profité de sa visite à Québec pour rencontrer la ministre québécoise des Relations internationales et responsable de la Francophonie, Mme Monique Gagnon-Tremblay, afin de discuter des progrès nécessaires en République démocratique du Congo en matière de droits de la personne, de démocratisation et de bonne gouvernance en vue du prochain Sommet de la Francophonie, qui se tiendra à Kinshasa du 12 au 14 octobre 2012.

Source : Cabinet du Ministre